

L'accord du participe passé

Trois cas nous intéressent cette année :

1. Le participe passé employé comme adjectif.
2. Le participe passé employé avec l'auxiliaire être.
3. Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir.

infinitif	1. Employé seul, on l'accorde avec le nom.	2. Conjugué avec l'auxiliaire être, on l'accorde avec le sujet.	3. Conjugué avec l'auxiliaire avoir, on ne l'accorde pas avec le sujet. (Une autre règle existe : on accorde le participe avec le COD si le COD a été écrit avant le participe.)
revoir	une leçon revue		J'ai revu une leçon.
manger	les frites mangées		Tu as mangé les frites.
prendre	les chemises prises		Nous avons pris les chemises. (Les chemises que nous avons prises...)
punir	les garnements punis	Les garnements ont été punis par le professeur.	Les professeurs ont puni les élèves. (Les élèves que les professeurs ont punis...)
sortir	les couverts sortis du tiroir	Hélène est sortie avec Patrick.	Nolwenn a sorti ses crayons. (Les crayons que Nolwenn a sortis...)

1. le participe passé employé comme adjectif

Le participe passé est une forme verbale qui peut être utilisée comme **adjectif qualificatif** lorsqu'il n'est pas accompagné d'un **auxiliaire**.

Le **participe passé** employé sans auxiliaire s'accorde en **genre** et en **nombre** avec le **nom** qu'il précise.

La leçon revue par ces élèves énervés est difficile.
Les leçons revues par cet élève énervé sont difficiles.

2. Le participe passé employé avec l'auxiliaire être.

Le **participe passé** employé avec l'**auxiliaire être** (ou un verbe d'état) s'accorde toujours en genre et en nombre avec le **sujet**.

La lumière est allumée dans la cuisine et reste éteinte dans le salon.

3. Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir.

Le **participe passé** employé avec l'**auxiliaire avoir** ne s'accorde jamais avec le **sujet**.

Les passagers ont traversé la voie.

4. Règle pour ceux qui veulent prendre de l'avance sur le programme...

Le **participe passé** employé avec l'**auxiliaire avoir** s'accorde avec le **COD**, **si tu as écrit le COD avant d'écrire le participe passé.**

Tu as rangé les chemises dans l'armoire.
Mais : les chemises que tu as rangées dans l'armoire...

Le COD "chemises" a été écrit avant le participe passé "rangées" donc on accorde "rangées" avec le COD.

ATTENTION, ne confonds pas le **participe passé d'un verbe du premier groupe** avec son **infinitif**.
(Rappelle-toi l'astuce qui consiste à utiliser un verbe du deuxième ou troisième groupe pour faire "sonner" ou non l'infinitif.)

Max adore manger du lapin. Max a mangé du lapin.

Max adore vomir du lapin. Max a vomi du lapin. (Rappelle-toi aussi : quand deux verbes se suivent, le 2ème est à l'infinitif.)

5. Comment écrire cette phrase qui contient 3 participes passés en [e] ?

Liza doit rang[e] le garage et ramass[e] les affaires qu'elle avait lanc[e].

Etape 1

Comme on peut dire : Liza doit *ouvrir* le garage et *sortir* les affaires, on s'aperçoit (ou plutôt, on entend) que les verbes sont à l'infinitif donc on doit les écrire "ER" : ranger et ramasser.

Liza doit ranger le garage et ramasser les affaires qu'elle avait lanc[e].

Etape 2

Par contre on dit : les affaires qu'elle avait perdues. Ce n'est pas l'infinitif *perdre* qu'on utilise ici, donc il faut écrire le verbe au participe passé : lancé.

Etape 3

De plus celui-ci est conjugué avec l'auxiliaire avoir, je dois donc chercher le COD...

Je m'aperçois que je l'ai écrit **avant** donc je dois accorder avec le COD : lancées

On obtient :

Liza doit ranger le garage et ramasser les affaires qu'elle avait lancées.